



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le 24 JUL. 2019

Schroeder et Associés Ingénieurs Conseils
8, rue des Girondins

L-1626 Luxembourg

N/Réf.: 70711 CD/fvh

Madame, Monsieur,

Je me réfère à votre requête du 16 février 2010 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour le compte des sociétés Immo-Horizon sàrl et Cie s.a. l'autorisation pour l'aménagement d'un parking provisoire dans le cadre de l'extension du centre commercial « Belle étoile » à Bertrange, sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Strassen, section B des Bois, sous le numéro 686/2515.

En date du 4 juin 2010, vous avez reçu une autorisation ministérielle sous la référence n°70711 pour l'aménagement d'un parking provisoire dans le cadre de l'extension du centre commercial « Belle étoile » à Bertrange, sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Strassen, section B des Bois.

Cette autorisation a été soumise à des conditions précises dont une relative à la remise en état du site. En effet, la condition n° 5 mentionne que « *Après une durée de 36 mois à compter de la date de la présente, les fonds seront remis dans leur état antérieur et les arbustes enlevés seront remplacés par des plants à choisir parmi les essences indigènes* ».

Or, force est de constater que la remise en état n'a pas été réalisée jusqu'à ce jour.

Dès lors, je vous invite à vous conformer aux conditions de la décision 70711 du 4 juin 2010 dans les plus brefs délais et au plus tard pour le **1^{er} mars 2020**, faute de quoi l'Administration de la Nature et des Forêts dressera un procès-verbal.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable


Carole DIESCHBOURG

Copies pour information :

- Arrondissement SUD
- Commune de STRASSEN